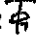


PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau
Unité police de l'eau

Affaire suivie par : Francis FISCHER 
Tél : 03 87 23 70 84
Télécopie : 03 87 24 31 72
Mél : francis.fischer@moselle.gouv.fr
Réf. : FF/MO - ASPE-L9
Objet : Dossier de déclaration
Accord immédiat

Monsieur le Président
du Syndicat des Eaux de
WINTERSBOURG
1 Rue Bel Air
57445 REDING

P. J. : 1 dossier
Récépissé de déclaration

Metz, le - 7 MAI 2014

Monsieur le Président,

J'accuse réception du dossier de déclaration et des compléments réceptionnés respectivement les 13/08/2013, 21/10/2013 et 24/03/2014, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Création d'un nouveau forage d'eau potable sur la commune de WALTERBOURG**

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- Date de réception du dossier au guichet unique de l'eau : 13 février 2013
- Numéro d'enregistrement au guichet unique de l'eau : 57-2013-00035
- Dossier réalisé par : Bureau d'études BEPG

Je vous précise qu'après étude, votre dossier est complet et régulier.

Je vous prie de trouver ci-joint "**le récépissé clôturant son instruction administrative**".

Dès lors, **vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier**. Le descriptif de l'opération est joint au présent courrier.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Une copie du récépissé sera affichée à la mairie de WALTERBOURG où cette opération doit être réalisée, pendant une durée minimale d'un mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU
Po, la chryse de mission Police de l'eau



VALERIE ANTOINE-POTIER

Chantal BICHER

Copie transmise pour information :
- BE BEPG